

170, BOULEVARD DU MONTPARNASSE
75014 PARIS - FRANCE
TÉL. 320.36.20
C. C. P. 1248-74 N PARIS

D 261 BRESIL: NOUVELLE ARRESTATION DE MANUEL DA CONCEIÇÃO

Leader syndical paysan du Nord-est (Maranhão), Manuel da Conceição avait été ces derniers temps condamné à trois ans de prison pour atteinte à la sécurité nationale. Auparavant disparu pendant si longtemps que sa femme, le croyant mort, s'était remariée; amputé d'une jambe par suite de mauvais soins entre les mains de la police; arrêté en 1968 puis en 1972 et sauvagement torturé, il avait été libéré le 25 mai 1975. Par la suite, systématiquement pourchassé, il s'était placé sous la protection du président de la Conférence nationale des évêques du Brésil.

Le 28 octobre 1975, après avoir participé à la IIe Rencontre des mouvements non-violents du Brésil (23-27 octobre), il était séquestré par la police au domicile du prêtre français Dominique Barbé.

On craint pour sa vie.

Ci-dessous:

- 1- appel en faveur de Manuel da Conceição;
- 2- lettre ouverte de protestation par le P. Barbé.

(Note DIAL)

1- APPEL EN FAVEUR DE MANUEL DA CONCEIÇÃO

Témoignage des PP. Haroldo Rahm, jésuite, résidant à Vila Brandina, Campinas; Hamilton José Bianchi, curé de la paroisse Ste Thérèse, Jundiá; Domingos Barbé, curé de Jardim Munhoz, Osasco; et de l'avocat Me Mário Carvalho de Jesús, résidant à São Paulo, adressé à la Commission Justice et paix de São Paulo (1) en faveur de MANUEL DA CONCEIÇÃO DOS SANTOS, arrêté à Osasco hier, le 28 octobre 1975.

Certains faits du rapport ci-dessous peuvent être davantage précisés par tout signataire cité.

- 1) Voici près de deux mois, Mário de Jesús a reçu la visite d'une personne de confiance du cardinal Arns pour débattre les points suivants:
 - a- Manuel da Conceição est un ancien leader paysan du Maranhão, actuellement à São Paulo;
 - b- Manuel a été, voici plusieurs années, victime de tortures qui ont laissé jusqu'à maintenant des traces sur son corps, après avoir perdu une jambe il y a des années par suite violences policières à son endroit;
 - c- Inculpé au titre de la loi sur la Sécurité nationale, il a été condamné à trois ans de prison; il a accompli sa peine; il possède le certificat de levée d'écrou, mais ne possède pas de papiers d'identité;
 - d- Il se trouvait sous la protection de l'Eglise depuis sa remise en liberté; craignant une nouvelle arrestation, il est resté près de deux mois

(1) Le texte a également été remis à la Justice et à la presse (N.d.T.)

dans la résidence de Dom Aloisio Lorscheider, à Fortaleza, car c'était un lieu sûr;

e- Manuel se trouvait à São Paulo depuis deux semaines pour subir une opération chirurgicale qui a eu lieu grâce à l'aide du cardinal Arns;

f- Manuel désirait trouver du travail et se fixer dans le sud, mais il ne possédait aucun papier d'identité; il avait également besoin de s'accoutumer à la région;

g- L'envoyé du cardinal a consulté Mário de Jesús sur la possibilité d'accueillir Manuel pendant quelques jours, à sa sortie d'hôpital.

2) Mário de Jesús a donné son accord après avoir longuement parlé avec Manuel. Celui-ci avait été pasteur évangélique dans sa jeunesse; il avait quitté son église à cause de la lutte syndicale, mais il avait gardé son tempérament d'homme disposé au travail lent, sans violence physique.

3) Mário de Jesús a cherché du travail auprès du P. Haroldo, à Campinas, dans la Vila Grandina, dans un milieu qui permette à Manuel de se réintégrer dans la société. Le P. Haroldo a parlé avec Manuel et lui a promis de l'employer à l'entretien de la maison de retraites, pour les travaux de menuiserie, métier qu'il exerce depuis de nombreuses années, ainsi qu'il nous l'a déclaré. Cependant comme Manuel ne possède aucune pièce d'identité, l'administration n'a pas pu le reconnaître.

4) C'est alors que Mário de Jesús a demandé au P. Bianchi d'accueillir Manuel à Jundiaí, où il est resté pendant plus d'un mois. Il est parti de Jundiaí pendant dix jours, au cours de ce mois d'octobre, pour se rendre avec un ami au monastère São Bento de Vinhedo. Puis il est revenu chez le P. Bianchi.

5) Lors de la réalisation à São-Paulo, du 23 au 27 octobre, de la rencontre des mouvements de non-violence, les signataires de ce texte ont pensé qu'il serait bon pour Manuel d'y participer, d'autant plus que Dom Antônio Fragoso, une vieille connaissance, serait présent.

6) Les signataires avaient également pensé qu'il serait bon pour Manuel de rester quelques jours chez le P. Domingos à Osasco, après le dernier jour de la rencontre, le dimanche 26.

7) Manuel a discrètement participé à la rencontre. Il a semblé aux signataires que sa présence dans le groupe de non-violence lui avait fait du bien. Dom Fragoso a été satisfait et a recommandé à Manuel de rester dans le sud.

8) Manuel s'est rendu chez le P. Domingos le lundi soir, mais le mardi matin, après le départ du P. Domingos, Manuel a été arrêté et emmené par trois policiers, ainsi que l'ont déclaré les voisins.

9) Manuel ne possède toujours aucun papier d'identité, car il n'a pu obtenir de personne qu'on les lui rende. Mário de Jesús lui a fourni une déclaration lui permettant de s'identifier.

10) Le mardi soir, le P. Domingos étant absent, la police est revenue, a enfoncé la porte d'entrée de la maison et a tout retourné.

Nous déclarons que nous sommes dans l'anxiété car Manuel s'est déjà trouvé en danger de mort lors de sa première arrestation, au point que le pape Paul VI est intervenu en sa faveur auprès du gouvernement Médici.

A Jundiaí, Etat de São Paulo, le 29 octobre 1975
(signatures)

2- LETTRE OUVERTE AUX PRETRES DE LA REGION D'OSASCO, A SÃO PAULO

Cidade Munhoz, Osasco,
le 30 octobre 1975

Très chers frères,

Je soussigné, Domingos Barbé, demeurant à Cidade Munhoz, São Paulo, et chargé par l'archevêque de São Paulo, Dom Paulo Evaristo Arns, de l'évangélisation et du culte catholique dans ce quartier, déclare ce qui suit:

J'avais accueilli chez moi, à mon domicile situé Avenue Diretriz n°6 (Jardim Mutinga, à Barueri) un ami dont le nom est Manuel da Conceição dos Santos. Comme il est mentionné dans le document annexe, signé par Me Mário Carvalho de Jesús, le P. Bianchi et le P. Haroldo Rahm, Manuel da Conceição était arrivé chez moi dans la nuit du lundi 27 octobre. Je suis sorti mardi vers 7h du matin pour aller participer à une retraite de prêtres à Taboão da Serra. Vers 18h30 du même jour, j'ai été averti par le P. Jacks Vessels, coordinateur pour la pastorale du secteur 2 de la région épiscopale d'Osasco, que Manuel da Conceição ne se trouvait plus chez moi et que, d'après les voisins, trois hommes l'auraient emmené dans une volkswagen verte. J'ai immédiatement quitté le local de la retraite où j'étais et, en compagnie du P. Haroldo, je me suis rendu chez le P. Jacks, à Vila São José d'Osasco, pour avoir plus de détails. Quelques instants plus tard, je suis parti en compagnie du P. Jacks pour me rendre dans mon quartier et y recueillir davantage d'informations. Nous sommes restés chez moi environ de 20 H à 21H30, ou dans les environs pour essayer de reconstituer les événements.

La vérification des faits, rapportés par les voisins qui y ont assisté, permet d'arriver aux conclusions suivantes:

- Manuel da Conceição a été emmené entre 8 H et 9 H du matin, plus probablement avant 8H30.
- Il est sorti de la maison la tête basse et visiblement très préoccupé. Il a réussi à murmurer à un témoin: "Je ne sais pas de quoi il s'agit, ils veulent m'emmener". Il semble qu'il est parti rapidement, et que les trois hommes venus le chercher ne sont pas restés plus de quinze minutes.
- Les voisins ont pensé que ces hommes étaient de la police, bien qu'ils étaient en civil et ne se soient pas identifiés.
- La clé de la porte d'entrée de ma maison a été emportée par eux. Ils ont fermé à clé avant de partir.

Munis de ces informations, nous nous sommes rendus chez Mário de Jesús et après lui avoir rapporté ce qui s'était passé, nous sommes revenus chez moi où nous sommes arrivés vers minuit. En entrant, j'ai aussitôt noté que la porte séparant la salle d'entrée de ma chambre avait été enfoncée et que les tiroirs de mon bureau avaient été fouillés. Cela veut dire que les "visiteurs" s'étaient de nouveau introduits chez moi entre 21H30 et minuit, heure à laquelle nous étions à la recherche de Me Mário Carvalho de Jesús.

Je demande aux autorités de prendre le plus rapidement possible les mesures nécessaires concernant les points suivants:

1) C'est un droit aussi ancien que l'histoire de l'humanité qui a été violé, que les populations les plus primitives ont l'habitude de respecter: le droit d'hospitalité, le caractère sacré de l'hôte. Je demande aux autorités qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour que mon hôte revienne chez moi. Je suis prêt à m'offrir en échange, s'il le faut, à ces hommes qui l'ont séquestré, car il s'agit d'une séquestration véritable. Je fais de ce point une question personnelle d'honneur.

2) C'est la Constitution brésilienne qui a été violée, qui déclare à l'article 153: "La maison est le domicile inviolable de l'individu: personne ne peut y pénétrer de nuit sans le consentement de l'habitant, hormis le cas de crime ou d'accident, ni de jour, hormis les cas et dans la forme établis par la loi.". Je demande que la Constitution de la Nation soit respectée, pour que la vie sociale soit possible et que nous ne tombions pas dans le "gangstérisme" sauvage.

3) Je demande aux autorités qu'elles fassent tout ce qui est en leur pouvoir pour que me soit restitué ce qui a été volé chez moi par les visiteurs, à savoir:

- la clé de la port d'entrée de mon domicile;
- les photographies de famille (père, mère, un frère et sa fiancée, une soeur);
- un porte-document rouge contenant un certain nombre de notes manuscrites provenant de mes lectures ou de conférences, dont l'utilisation est très importante pour mon travail personnel;
- quelques bulletins du Front national du travail (2);
- et sans doute diverses choses dont je n'ai pas encore remarqué l'absence.

Je suis d'avance reconnaissant pour les efforts que vous ferez et, je le répète, je me sens personnellement responsable de la vie de mon ami Manuel da Conceição dos Santos.

Fraternellement.

P. Domingos Barbé

(2) Organisation syndicale non-violente fondée par Me Mário Carvalho de Jesús, connue pour son action dans la célèbre grève de "Perús" (cf DIAL 203) (N.d.T.)

(Traduction DIAL - En cas de reproduction, nous vous serions obligés d'indiquer la source DIAL)

Abonnement annuel: France 140F - Etranger 150F
(avion; taif spécial)

Directeur de la publication: Charles ANTOINE

Imprimerie: DIAL, 170 Bd du Montparnasse, 75014 Paris

Commission paritaire de presse: n° 56249